



attac

# Le Courriel d'information

n° 224 – Mardi 03 avril 2001.

## NUMERO COMMERCIAL

### Dans ce numéro

- 1- Contre la taxe Tobin
- 2- Quatre milliards de pauvres ont en main la clé de l'avenir du capitalisme
- 3- Pourquoi demander le libre-échange pour les médicaments salvateurs
- 4- Brèves d'OMC
- 5- Un printemps d'action
- 6- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### En bref...

1- *Contre la taxe Tobin. Puisque la Fédération des banques européennes vous le dit, croyez-le, la taxe Tobin n'est pas réaliste. Ne vous attendez cependant pas à des révélations, les arguments sont assez pauvres. On y retiendra cependant que selon eux la taxe Tobin lèverait autant que le bénéfice de toutes les banques. Pour une fois qu'une pareille somme servirait au développement... on se prend à encore plus aimer ce « grain de sable dans les rouages de la spéculation »*

2- *Quatre milliards de pauvres ont en main la clé de l'avenir du capitalisme. Comment développer le commerce dans le monde ? Sauter sur le marché des pauvres. Dernier avatar du développement façon néo-libérale, les mini-doses de shampoing et autres biens de consommation à taille modeste pour budgets modestes.*

3- *Pourquoi demander le libre-échange pour les médicaments salvateurs. La question est ici reposer : pourquoi faire confiance au libre-échange alors que celui-ci, de manière critique, montre non seulement ses limites mais son inefficacité flagrante.*

4- *Brèves d'OMC. La pression se fait de plus en plus grande autour d'un nouveau round de négociations à l'OMC. Celui-ci se nourrit des empressements des plus grandes puissances commerciales du monde.*

5- *Un printemps d'action. Cela se passera ici et là-bas, à vrai dire un peu partout... le 17 avril, journée d'action mondiale pour l'agriculture paysanne et la lutte contre les OGM.*

### Contre la taxe Tobin

Voici le communiqué de la Fédération bancaire européenne sur la Taxe Tobin. On aurait attendu des arguments un peu plus « piquants » montrant par exemple une inefficacité de la seule Taxe Tobin par rapport aux produits financiers sophistiqués. On en retiendra qu'elle préfère une taxe sur la richesse et les capitaux... sans doute parce que les banques on déjà appris à les contourner et que ce sont leurs clients qui les paient intégralement. Pas de petits bénéfices... Pour en savoir plus sur les arguments que l'on peut développer pour répondre à de telles « réfutations », nous vous conseillons la lecture de trois documents :

- <http://attac.org/fra/asso/doc/doc52.htm>
- <http://attac.org/fra/list/doc/jetin3.htm>

- <http://attac.org/fra/toil/doc/attacliege.htm>

LIMITER L'INSTABILITE DES MARCHES FINANCIERS INTERNATIONAUX : LA TAXE TOBIN N'EST PAS LA BONNE REPONSE

Prise de position de la Fédération Bancaire de l'UE (27 mars 2001)

La Fédération Bancaire a publié ce jour une prise de position sur la proposition de taxe Tobin. Ce document, publié sous forme d'une 'FBE Letter', a été discuté et adopté par les membres de son Comité « Affaires économiques et monétaires » (EMAC en anglais), qui regroupe des économistes de haut niveau des banques et associations bancaires européennes. Le Comité est présidé par le Dr Martin Hüfner, Executive



attac

Vice-Président et Chief Economist à l'HypoVereinsbank AG. Comme l'a indiqué aujourd'hui le Dr Hüfner, suite aux troubles enregistrés sur les marchés des changes et financiers internationaux, l'idée d'introduire une taxe globale sur les transactions financières « spéculatives » à court terme sur les marchés des changes, appelée taxe Tobin, refait son apparition. Ce phénomène s'est produit suite aux crises financières qu'ont connu il y a peu le Mexique (1995), le sud-est asiatique (1997), la Russie (1998), le Brésil (1999) et, plus récemment, la Turquie. La taxe a un double objectif: premièrement, de lutter contre l'instabilité des marchés des capitaux en limitant le nombre de transactions spéculatives; deuxièmement, d'accroître les ressources destinées à l'aide au développement ou à des causes annexes (telles que des projets de développement, l'annulation de la dette extérieure des pays en voie de développement, ou le financement d'efforts de reconstruction suite à des catastrophes naturelles, etc.). D'après certaines estimations, les recettes d'une simple taxe de 1% seraient supérieures aux bénéfices annuels de l'ensemble des banques européennes, américaines et japonaises.

Une analyse plus détaillée de la proposition, telle que celle effectuée dans la 'FBE Letter' qui vient d'être publiée, nous amène toutefois aux conclusions suivantes. Tout d'abord, la taxe Tobin est inapplicable: elle devrait être introduite simultanément par tous les pays afin d'éviter tout détournement de l'activité financière – les chances d'atteindre un consensus mondial à cet effet sont faibles. Mais même si cela était le cas, on peut difficilement imaginer quelle entité supranationale serait chargée de répartir les recettes d'une telle taxe. Par ailleurs, la taxe compliquerait encore davantage le fonctionnement des marchés financiers internationaux, ce qui rendrait tout contrôle du système pratiquement impossible et donc difficilement applicable. De toutes façons, les estimations des recettes probables d'une taxe Tobin sont très exagérées: l'objectif principal de la taxe étant de décourager les opérateurs d'effectuer des transactions de change à court terme, la diminution du volume de ces transactions réduirait considérablement les recettes de la taxe.

Deuxièmement, la taxe aurait des effets secondaires perturbateurs et souvent injustifiés. Tout d'abord, on peut mettre en doute la justification économique qui sous-tend une taxe portant uniquement sur les transactions (et non sur la richesse ou les capitaux). Quoi qu'il en

soit, il ne fait aucun doute qu'elle serait incorporée dans les taux d'intérêt ou dans l'écart entre les prix d'achat et de vente des différentes devises. Par conséquent, le coût de la taxe Tobin se répercuterait sur tous les agents économiques – et pas uniquement sur les « spéculateurs », quelle que soit la manière dont ceux-ci sont définis. On peut douter du caractère équitable (et, à nouveau, de la justification économique) de l'imposition d'une telle charge aux exportateurs qui se protègent contre le risque de fluctuations monétaires, ou sur les épargnants (gros ou petits), soucieux de diversifier leurs investissements.

Et troisièmement, la taxe Tobin n'atteindrait pas son objectif initial, à savoir lutter contre l'instabilité des marchés financiers et éviter les crises financières. Un examen attentif des causes qui sont à l'origine des dernières crises financières qui ont surtout affecté les pays en voie de développement et les nouveaux pays industrialisés ainsi que les économies en transition mettrait en évidence des similarités frappantes: notamment, une politique de change trop rigide et insoutenable, l'insuffisance voire l'absence de contrôle du secteur financier national faible, un endettement extérieur important. On voit difficilement de quelle manière une taxe Tobin pourrait contribuer à compenser l'un de ces facteurs. En outre, la plupart des transactions financières internationales à court terme (80-90%) se déroulent entre pays industrialisés et ne constituent donc pas une menace pour la stabilité des marchés financiers des économies moins développées; une taxe sur ces transactions rendrait les marchés financiers internationaux moins liquides, ce qui se traduirait par une plus grande instabilité et non le contraire. Inversement, les pays en voie de développement bénéficient dans la même mesure des afflux de capitaux à court terme que de ceux à long terme, qui sont souvent moins disponibles. Il n'y a donc aucune raison objective de pénaliser les transactions à court terme par rapport à celles à long terme.

En guise de conclusion, la 'FBE Letter' publiée ce jour attire l'attention sur d'autres moyens et instruments disponibles mieux adaptés afin d'atteindre les objectifs poursuivis: la récolte de fonds à destination de projets internationaux et aider les marchés financiers des pays en voie de développement à s'intégrer dans les marchés financiers internationaux. De toutes façons, la taxe Tobin n'est pas la bonne réponse.



attac

Le texte intégral de la 'FBE Letter' n° 5, "Une taxe sur les opérations de change: fausse solution pour un vrai problème" peut être consulté sur le site web de la Fédération [www.fbe.be](http://www.fbe.be) et est disponible en anglais et en français.

La 'FBE Letter' sur la taxe Tobin est la cinquième d'une série de publications produites par la Fédération Bancaire, qui présente les points de vue du secteur bancaire européen sur des questions économiques et financières actuellement en discussion dans l'UE. La 'FBE Letter' est destinée à un large public, allant des représentants des gouvernements aux hommes politiques en passant par les banquiers et les consommateurs, établis ou non à Bruxelles.

La FBE représente les intérêts de 2900 banques européennes dans les 15 pays membres de l'Union européenne ainsi qu'en Islande, en Norvège et en Suisse, totalisant un total bilans de plus de 8100 milliards ECU.

10, rue Montoyer – 1000 BRUXELLES Tel: + 32 2 508 37 11 Fax: + 32 2 502 79 66

### **Quatre milliards de pauvres ont en main la clé de l'avenir du capitalisme**

Que ceux qui s'inquiètent pour l'avenir du capitalisme se rassurent. Selon la revue Tomorrow - un mensuel sur papier glacé "d'affaires globales soutenables" - "le marché des très pauvres, jusqu'ici inexploité, est la nouvelle frontière pour la croissance des affaires au cours du vingt et unième siècle".

Enfin la communauté des affaires est tombée sur ce que l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) et la Banque Mondiale savent depuis longtemps: si vous cherchez une façon de sauver votre peau, vous n'avez pas besoin de chercher plus loin que ces milliards de pauvres qui attendent tout simplement d'être arrachés à la pauvreté par les corporations transnationales, la libéralisation du commerce et les stratégies de réduction de la pauvreté.

La revue Tomorrow est tellement décrochée de la réalité qu'elle pourrait être une parodie. La page couverture du numéro 1, volume XI (oui elle existe depuis dix ans - sans aucun doute un produit de l'euphorie d'après Rio) présente, dans un élégant dessin estompé en noir et blanc, une mince main foncée soutenue par une main un peu plus pâle et costaud; en sous-titre: "Tendre la main: il est temps de jeter un regard au-delà des modèles d'affaire traditionnels vers

les marchés du futur - en répondant aux besoins inassouvis des quatre milliards de pauvres dans le monde".

L'article de tête "Le bas de la pyramide" écrit par "le visionnaire des affaires Stuart Hart" explique comment "les multinationales peuvent aider les gens à sortir de la pauvreté".

Hart explique que la pauvreté est un des "plus grands obstacles sur le chemin d'une transition accélérée vers la soutenabilité". "Quand vous luttez frénétiquement pour la survie, dit-il, les préoccupations plus larges au sujet de l'environnement semblent stériles et hors de propos". Mais pour un visionnaire la solution est simple: "la soutenabilité implique des réductions massives de la pauvreté et cela signifie faire entrer des milliards de personnes dans l'économie de marché". Hart prend note d'un problème irritant: les pauvres n'ont pas beaucoup d'argent comptant. Mais il nous informe joyeusement que des corporations, elles aussi visionnaires, - telles que Unilever et Johnson & Johnson - ont trouvé des stratégies pour viser les pauvres. Peut-être fait-il référence aux rubans de petits sachets de shampoing et de savon en poudre qui pavoisent les marchés locaux d'un bout à l'autre de l'Afrique et de l'Asie. La "stratégie" de marketing est simple: un petit paquet de shampoing coûte 2 ou 3 baht (le produit revient à plus du double de ce qu'il coûte dans un grand contenant) mais toute jeune fille de village peut se permettre cette petite dépense. De plus, la publicité à la télé Thaï est une parade sans fin de très jolies femmes avec de longs cheveux brillants qui tourbillonnent sans aucun souci - évidemment les shampoings commerciaux et chimiques ne sont pas seulement meilleurs que les produits locaux et traditionnels, ils vous rendent aussi plus belles, plus riches et plus modernes. Qui peut blâmer les filles du village d'acheter les produits chimiques moussants dans leur emballage brillant quand elles sont soumises à cet incessant tourbillon de cheveux!

Mais le commerce doit aussi changer son attitude avec les pauvres, dit monsieur Hart [Harris]. "Là où il y a une pauvreté abjecte, le commerce doit visualiser un marché actif; c'est tout comme visualiser un parc d'amusement thématique là où il y a un marécage". Apparemment ceux qui ont la chance de vivre dans une pauvreté abjecte vont pouvoir faire la transition de l'invisibilité au consommateurisme sans avoir à passer par le douloureux stade d'être humain grâce aux pouvoirs "de visualisation" de ces entrepreneurs qui voient



attac

loin. Évidemment il y a plus et permettez-moi de vous dire, au risque de gâcher le punch d'une bonne histoire, comment se termine cette fantaisie de parc thématique. "Qui sait" songe le visionnaire, "dans vingt ans le courant pourrait changer de direction et les [MNC ?] seront reconnus comme les hérauts et non les méchants de la globalisation".

Il n'y a plus aucun doute: vous voulez tout de suite votre propre copie de Tomorrow.

Et bien, si vous êtes un "grand groupe dépositaire" d'une des corporations suivantes vous allez probablement en recevoir un par la poste: ABB, Dow Chemicals, Du Pont, Novartis. Ou peut être êtes-vous reliés à 3M, BP, British Telecom, Deloitte Touche Tohmatsu, Duke Energy, Ford, Nokia, Rio Tinto, Shell ou Unilever? Si oui vous pouvez aussi leur demander de vous en envoyer copie. Mais peut-être avez-vous un ami à l'Institut Wuppertal pour le Climat, à Environnement et Énergie, au Centre pour la Science et l'Environnement ou au Legambiente qui sont énumérés en tant que groupes apportant un "soutien expert"? Peut-être que certains de nos amis dans ces organisations réputées devraient se demander si Tomorrow mérite leur "soutien expert"?

Les pauvres ont tenu bon dans la croisade pour la libéralisation des marchés. Et ce ne sont pas seulement les corporations qui devraient être reconnaissantes du fait que les pauvres "seront toujours avec nous" parce que sans eux l'OMC aurait beaucoup de difficultés à rabâcher une nouvelle ronde de négociations commerciales - appelée avec euphémisme "ronde de développement".

Le directeur général de l'OMC, Mike Moore, encore une fois, a fait sortir les pauvres au trot - en les portant comme un drapeau en avant de la charge - pour justifier la croisade de la libéralisation du commerce à une table ronde récente sur le commerce et la pauvreté dans les pays les moins développés.

Moore a déclaré que "durant les cinquante dernières années le système de commerce multilatéral a probablement fait plus pour augmenter les standards de vie et sortir les gens de la pauvreté que toute autre intervention gouvernementale". Il serait intéressant de demander un vote sur cette proposition. Est-ce que la Chine, par exemple, qui a réussi, en termes absolus, une phénoménale réduction de la pauvreté concéderait le crédit au système de commerce multilatéral? Ou y aurait-il un face à

face avec l'analyse de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement) dans son Rapport sur le Commerce et le Développement (1999) qui affirme que la plus grande ouverture des pays en voie de développement dans les années 1990 est associée à une plus grande volatilité, de plus grands déficits de paiements et une moins bonne performance au niveau de la croissance?

En utilisant comme synonymes "commerce" et "libéralisation du commerce" Moore perpétue délibérément l'idée que celui qui s'oppose à une nouvelle ronde de négociations commerciale, dans laquelle tous les coups sont permis, est non seulement contre les pauvres mais contre le commerce. De plus, d'une manière très commode, il ignore le fait que durant 45 des 50 dernières années la libéralisation du commerce était gérée à travers le forum beaucoup plus ouvert et flexible qu'était le GATT. L'OMC, assise sur ses règles, coercitives et non démocratiques est une toute autre chose.

Ceci est une vieille stratégie. Même avant l'effondrement des négociations commerciales à Seattle, l'OMC a réalisé que sa meilleure tactique de relations publiques consistait à persuader le public que "le libre échange est bon pour les pauvres". Et même si "les pauvres" tirent apparemment profit d'une plus grande libéralisation du commerce, il serait très inopportun d'écouter réellement ce qu'ils en ont à dire.

Via Campesina, un mouvement international de plus de 2000 organisations de fermiers et de paysans veut sortir l'agriculture de l'OMC. Les millions d'Africains qui meurent du SIDA (la plupart d'entre eux sont très pauvres) demandent que les compagnies pharmaceutiques arrêtent de manipuler les droits de propriété intellectuelle dans le but de protéger leurs profits. Les enseignants et les travailleurs de la santé dans les pays en voie de développement demandent un moratoire sur les négociations pour la libéralisation des services (L'Accord général sur le commerce des Services) de peur que de nouvelles libéralisations détruisent le peu qui est resté du secteur public après l'ajustement structurel.

Les "pauvres" ont des noms: ils sont fermiers, ce sont des gens qui meurent du SIDA, des enseignants du primaire sous-payés, des paysans sans terre qui vivent dans les bidonvilles à la limite des métropoles tentaculaires, des femmes qui vendent des fruits le long de la route, des migrants illégaux



attac

travaillant pour presque rien plutôt que de retourner dans leur pays déchiré par la guerre et économiquement éviscéré. L'augmentation de la libéralisation du commerce offerte par l'OMC ne leur sera d'aucun profit. Ils profiteraient de plus d'interventions gouvernementales et non pas d'une diminution de celles-ci. Des services publics meilleurs et dans la mesure de leurs moyens, non des privatisations; la location des terres, non la propriété des marchés; plus d'emplois et de la sécurité d'emploi, des prix stables pour les produits de l'agriculture, de la technologie pour construire une capacité de production locale et une protection contre les vicissitudes des marchés financiers et d'exportation. Aucun des ces sujets n'est inclus dans l'ordre du jour de la prochaine ronde.

Nicola Bullard est directeur adjoint du "Focus on the Global South" de Bangkok.

Traduction : Jean Mc Comber, traducteur bénévole [cooditrad@attac.org](mailto:cooditrad@attac.org)

### **Pourquoi demander le libre-échange pour les médicaments salvateurs**

L'affaire de la décennie, voire du siècle, fait à présent les premières pages des journaux : des millions de personnes meurent du SIDA, alors qu'elles pourraient être sauvées. La raison de ces décès injustes, prématurés et souvent terribles est claire aujourd'hui : de la convoitise pure et simple.

Il s'agit-la d'un scandale aux proportions bibliques. L'industrie pharmaceutique – forte de ses 350 milliards de dollars, l'une des plus rentables et puissantes au monde – a fait équipe avec ses alliés du gouvernement américain pour refuser à des millions de gens l'accès à des médicaments salvateurs à prix raisonnables.

Aux États-Unis, les gens infectés du virus VIH peuvent aujourd'hui prolonger leur vie indéfiniment grâce à une combinaison de médicaments connue sous le terme de cocktail anti-SIDA. Le coût de ces médicaments est de 10.000 à 15.000 dollars par an – les rendant donc totalement inaccessibles pour les 33 millions de personnes qui en ont besoin dans les pays à bas revenus et dont font partie notamment les 25 millions de personnes vivant en Afrique sub-Saharienne.

Le coût de fabrication de ces médicaments ne représente cependant qu'une infime partie de leur prix. Un fabricant de médicaments génériques indien, Cipla, a récemment offert de fournir ces médications aux gouvernements pour

600 dollars, et aux organisations non gouvernementales pour 350 dollars.

Des millions de gens pourraient dès lors se les procurer; dans les pays les plus pauvres, où le revenu annuel par personne est compris dans cette fourchette, ils deviendraient abordables, avec une aide relativement faible de la part des pays riches.

Mais les compagnies pharmaceutiques ne l'entendent pas de cette oreille : " Ils volent ma propriété intellectuelle, et cela, je ne peux l'accepter ", a déclaré un représentant de Merck.

La plupart d'entre nous ne croiraient pas à cet argument. Pourquoi des millions de gens devraient-ils se voir condamner à mort à cause de la protection de brevets des compagnies pharmaceutiques ?

Face aux pressions politiques grandissantes et à l'outrage moral causé, les compagnies pharmaceutiques ont maintenant commencé à offrir leurs médicaments à prix de plus en plus rabattus. Mais même avec la dernière offre de Merck, apparemment à bas prix pour deux des médicaments utilisés communément et qui font partie du " triple cocktail anti-SIDA ", les prix seraient encore 3 à 4 fois plus élevés que ceux qui résulteraient d'une compétition générique.

Il résulterait également une série d'autres problèmes si l'on autorisait les monopoles privés à fixer les prix et les quantités disponibles de ces médicaments indispensables. Les coûts en vies humaines pourraient s'avérer très chers s'ils continuent à faire la sourde oreille, à demander d'autres concessions, à changer les prix, autrement dit à abuser de leur pouvoir " suprême " en décidant du sort de millions de personnes.

Les compagnies avancent alors un argument économique : ces médicaments n'existeraient pas si ce n'était grâce aux profits monopolistiques qui financent la recherche et le développement. Cependant, il existe d'autres méthodes de financement – en effet, beaucoup de ces nouveaux médicaments très coûteux ont été découverts grâce à des fonds publics.

D'un point de vue strictement économique, un monopole de brevet représente une méthode de financement très secondaire en ce qui concerne la recherche. Un principe standard de base en microéconomie veut que le prix d'un bien doit être égal au coût de production d'une unité supplémentaire. La fixation monopolistique des



attac

prix, surtout quand ils représentent 15 ou 20 fois le coût de production – est inefficace et exagérée. Et, dans le cas de médicaments essentiels, c'est en vies humaines que se mesure le résultat de ces méthodes.

Au regard de la loi, les brevets américains ne s'appliquent pas forcément au-delà des frontières. Mais les compagnies pharmaceutiques et leurs alliés à Washington possèdent un formidable arsenal d'armes face aux pays pauvres pour dicter leur loi. Parmi celles-ci, comptons les pressions économiques, les poursuites judiciaires, sans oublier l'Organisation Mondiale du Commerce. Lorsque l'Afrique du sud – où 4,2 millions de personnes sont atteintes du virus – vota la Loi sur les Médicaments en 1997, pour pouvoir rendre leur prix plus abordable, Washington répliqua avec des menaces économiques telles notamment des sanctions commerciales et la suspension de son aide.

Les pressions publiques de groupes activistes forcèrent l'administration Clinton à revoir sa politique contre l'Afrique du Sud. Mais la bataille était loin d'être achevée. Par exemple, les États-Unis mènent actuellement une poursuite contre le Brésil auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce au sujet d'une loi brésilienne qui viserait à augmenter la production domestique de médicaments anti-SIDA. Pour ce qui est des compagnies pharmaceutiques, elles poursuivent toujours leur plainte contre la loi sud-africaine devant les tribunaux de ce même pays.

Voici une réforme simple qui tient compte tant des principes humanitaires de base que des lois économiques : pas d'application des lois sur les brevets pour ce qui concerne les médicaments essentiels dans les pays à bas revenus. Ceci permettrait à des millions de personnes de bénéficier des traitements, sans lesquels ils seraient voués à la mort.

Ceci dit, les compagnies pharmaceutiques ne semblent pas prêtes à abandonner leur quête de monopoles mondiaux sur l'industrie des médicaments qu'ils fabriquent. Mais l'opinion publique se rend compte aujourd'hui du rôle joué par celles-ci, et leur cas est indéfendable. D'autres pressions, plus dures, seront peut-être nécessaires avant qu'ils ne comprennent – tels des boycottés de ces compagnies fautives par les consommateurs et les investisseurs. Mais tôt ou tard, il faudra qu'elles se résignent.

Mark Weisbrot est co-directeur du Centre de Recherche Économique et Politique (CEPR) à Washington, DC

Traduction : Katia Xenophontos, traductrice bénévole [coordinat@attac.org](mailto:coordinat@attac.org)

## Brèves d'OMC

1/ La Chambre d'Appel de l'OMC confirme le bien-fondé de l'interdiction française de l'amiante.

Rejetant ainsi la plainte canadienne. La Chambre a pris sa décision en s'appuyant sur l'art.XX(b) du GATT de 94. (exception aux règles de l'OMC sur la base de la protection de la santé humaine). Ce qui semble d'autant plus significatif, c'est la décision de la Chambre de revenir sur les conclusions du panel, lesquelles qualifiaient l'amiante de produit "équivalent" à d'autres fibres de remplacement moins dangereuses selon l'art. III:4 du GATT et devant recevoir le même traitement qu'elles sur le marché français.

Ses attendus établissent que "le caractère cancérigène ou la toxicité constituent... un aspect déterminant des propriétés physiques des fibres de la chrysolite d'amiante. On a la preuve que les fibres de PGC, au contraire, ne présentent pas les mêmes propriétés, au moins à ce niveau.". P.Lamy en a immédiatement tiré la conclusion que "cette décision montre le caractère responsable de l'OMC face aux préoccupations de notre population". C'est la première fois qu'un panel de l'OMC accepte les arguments du défendeur pour sauvegarder la santé publique.

Selon les producteurs canadiens, cette décision entraînera des effets négatifs pour les pays en développement où les produits à base de ciment d'amiante aident à réduire le taux de mortalité [?!] (D.Hamel, Dr de l'Institut de l'Amiante).

2/ Réunion de préparation pour la Conférence Ministérielle du Qatar :

Bien que la plupart des questions sur cette préparation demeurent encore non résolues, les Etats membres se sont très majoritairement mis d'accord pour bâtir un agenda sur ce qui doit être discuté à Doha d'ici Juillet prochain. Mais le degré d'enthousiasme pour le lancement d'un nouveau round (notamment entre pays développés et pays en développement) continue de menacer le processus. Plusieurs délégations des PED ont exprimé leur réticence à ce qu'un nouveau round débute tant que leurs



attac

préoccupations sur l'application des accords de l'Uruguay Round n'auront pas reçu de réponse. Pour sa part la Malaisie ne fera aucun compromis pour arriver à un accord sur l'agenda d'ici novembre. Ce sont les USA, l'UE et le Japon qui poussent pour l'émergence d'un nouveau round à Doha. Le Japon et l'UE soutiennent l'idée de tenir des rencontres informelles hors du cadre de l'OMC pour obtenir un soutien au lancement. Mais beaucoup de PED (dont l'Inde et le Pakistan) désapprouvent cette idée, estimant que les décisions prises dans ces conditions n'auraient aucune "légitimité" pour la préparation de la Conférence. Le Mexique estime que les sujets ne devraient pas provenir de l'extérieur. La position US est que le texte devrait comporter un préambule, une déclaration politique des ministres, des références aux négociations sur l'agriculture et les services ainsi que sur leur mise en application et une déclaration sur les autres sujets que les Etats choisiront de présenter comme devant constituer le programme de travail de l'OMC dans le futur.

Pour laisser davantage de place aux intérêts des PED dans les nouvelles négociations, M. Moore estime que cela nécessitera la renégociation de certains accords et de discuter des mesures anti-dumping. En retour les PED doivent être prêts à discuter de concurrence et sur les investissements. Il rejette l'utilisation de sanctions commerciales pour rendre les normes sociales et environnementales obligatoires. Les inclure serait pour le Pakistan "une recette pour un désastre".

3/ Les investissements doivent-ils être inclus dans les nouvelles négociations ? :

C'est principalement l'UE, qui a le soutien du Japon, de la Corée, du Chili, de la Suisse et de la Norvège, qui soutient cette position. Au contraire, l'Inde et d'autres PED (dont la Malaisie, le Pakistan et l'Egypte) soutiennent que les traités bilatéraux actuels sur les investissements sont suffisants pour assurer leur protection et ils s'opposent à ce que l'OMC crée plus d'obligations.

4/ L'UE décide de surseoir à l'application de son nouveau régime d'importation des bananes jusqu'à la reprise des négociations avec les USA :

Après sa rencontre avec B. Zoellick, P. Lamy a concédé le renvoi temporaire de l'entrée en application du nouveau régime (premier arrivé-premier servi) que l'Europe a définitivement

adopté le 29 Janvier dernier et la reprise des négociations sur cette matière avec les USA. Ceux-ci voudraient que les licences d'importations soient accordées en fonction de périodes de référence antérieures. Ce report fait suite à une reprise de la tension entre les 2 blocs après l'avertissement de Zoellick à Bruxelles qu'en cas d'application du nouveau régime européen, il ne "voyait d'autre recours" que d'entamer une nouvelle rotation des listes de produits européens frappés par les sanctions US.

5/ Les relations américano-européennes dans le cadre de l'Administration Bush :

Hors le problème de la banane, Zoellick et Lamy ont fait le tour des problèmes auxquelles leurs relations commerciales sont confrontées. En substance, travailler ensemble pour résoudre les différends actuels dans un intérêt commun.

Néanmoins, malgré la bonne volonté de l'Europe sur le chapitre de la banane, l'acceptation par elle des OGM reste un sujet important qui sépare les partenaires commerciaux et on ne peut exclure un recours à l'ORD pour le trancher.

6/ Proposition de création d'une Zone de Libre-Echange nord-africaine :

L'Egypte vient de proposer l'établissement d'une ZLE avec la Jordanie, la Tunisie et le Maroc. Son objectif serait la promotion économique de ces pays et l'accroissement des investissements entre eux ainsi que le renforcement de leurs liens avec l'UE. La Conférence égypto-jordanienne d'Amman sur les investissements, où cette proposition a été faite, avait pour objectif d'explorer les possibilités de joint-ventures dans les secteurs technologiques et pharmaceutiques.

7/ Les amendements du Parlement européen sur la révision du TRIPs et sur le traitement du sida.

Faisant suite au procès engagé par 39 labo. pharmaceutiques contre l'Afrique du Sud portant sur les licences obligatoires et les importations parallèles, le PE a adopté une résolution appelant à une révision de l'Accord TRIPs de l'OMC afin de s'assurer que les droits des PED d'obtenir les médicaments les meilleurs marché possible pour sauver des vies humaines soient garantis. (Le procès d'Afrique du Sud a été suspendu jusqu'au 18 Avril pour permettre aux labo. de préparer une communication sur les voies d'accès aux médicaments contre le sida).



attac

Le PE a marqué sa solidarité et son soutien à l'Afrique du Sud et au Kenya et ont demandé aux labo. d'abandonner leur plainte.

Par ailleurs, l'OMS a déclaré son total soutien à l'Afrique du Sud.

Enfin pour faire face aux flots de critiques, certains labo. partis au procès se sont déclarés prêts à vendre leurs médicaments à des prix abordables pour les pays en développement comme Bristol-Meyers Squibb qui dit être prêt à fournir le Videx et le Zerit à moins de 1\$/j.. Mais beaucoup continuent à penser que les labo. essaient simplement de détourner l'attention du public et n'offrent pas réellement de solution à long terme. Toujours en réponse à l'indignation publique, l'OMS et l'OMC ont annoncé qu'ils allaient étudier le problème dans un atelier commun qui se tiendra en Norvège début Avril.

8/ L'OMC condamne la campagne d'opposition contre les négociations dans le secteur des services

Le 16 Mars l'OMC a fait paraître un rapport, intitulé "Faits et Fictions" qui critique ce qu'elle décrit comme une campagne alarmiste d'ONG qui proclament que l'OMC est en train d'essayer de saboter les services de santé, de l'éducation et d'autres services publics dans le cadre des négociations sur la libéralisation des services. "Cette campagne qui prend de l'ampleur et qui est préméditée est une campagne d'opposition aux campagnes sur les négociations dans les services qui déforment considérablement nos intentions" (D.Hartridge, Chef de la Division des services). Cette réponse aux critiques de la Société civile coïncide de peu avec les manifestations prévues pour le 19 Mars intitulées "Arrêter l'attaque de l'AGCS" (dont le World Development Movement est l'initiateur), ce qui a pu en accélérer la publication.

La manifestation du 19 Mars, qui a eu lieu à Genève, regroupait les représentants de plus de 30 pays. L'OMC dit que ce type de déclaration "ruine le soutien à la coopération économique internationale". Il est clair que la campagne contre l'AGCS agace le Secrétariat et agite les diplomates à Genève.

Des autorités du commerce ont en privé exprimé leur désappointement devant le peu d'empressement que les grandes nations commerciales dans les services ont manifesté jusqu'ici pour s'élever contre les critiques des ONG à l'encontre des négociations du GATS;

Elles espéraient que le rapport de l'OMC les inciteraient à réagir.

9/ Le Comité sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires s'empare de l'ESB et de l'épizootie de fièvre aphteuse

Concernant l'ESB, le Comité s'est interrogé pour savoir si les pays voulant restreindre les importations selon l'Art.5.7 de l'Accord SPS, devaient d'abord rechercher l'information ou s'ils devaient d'abord réagir et poser les questions après. Au sujet d'ESB, l'UE a dit que certains de ses partenaires commerciaux se sont montrés inutilement sévères, interdisant les importations de produits que l'Organisation Internationale d'Épizootie ne considère pas comme produits à risque.

De même pour l'épizootie de fièvre aphteuse, l'UE estime que la décision par certains pays d'interdire l'importation des produits de l'ensemble des 15 lui semblait excessive. Remarque restée sans réponse des autres membres. D'abord évoquée par le Commissaire à la Sécurité alimentaire Byrne devant le Parlement européen, la possibilité d'un recours de l'UE devant l'OMC n'a pourtant pas été reprise par les autorités européennes "Il s'agit d'un problème vétérinaire et sanitaire, pas d'un différend commercial entre les USA et l'UE", selon le porte-parole de P.Lamy.

10/ Pas de nouvelles avancées sur l'application des accords entre pays développés et en voie de développement :

(Réunion du 16/3). Il s'agit d'un sujet sensible pour les PVD (dont Pakistan, Egypte, Inde et Malaisie) qui ne s'engageront pas dans d'autres sujets de discussions avant que celui-ci ait trouvé une issue. Il s'agit essentiellement de l'agriculture et des TRIPs pour lesquels les PVD exigent un allongement de la période de transition, un transfert de technologie pour les pays les plus pauvres et l'exemption de la protection des brevets pour tous les médicaments classés comme essentiels par l'OMS. Selon le Pdt du Conseil Général "il semble y avoir peu d'espoir de progrès dans l'immédiat sur ces sujets en ce qui concerne leur mise en application".

Par ailleurs, à un séminaire organisé par Third World Network (et auquel assistaient les Ambassadeurs d'Indonésie, d'Egypte, de Jamaïque, du Pakistan et de l'Inde ainsi que le SG de la CNUCED), il fut rappelé que le résultat de la mise en pratique qui reste la première des





attac

priorités des PVD à l'OMC a été au mieux plutôt mince.

11/ La Thaïlande veut conclure des accords bilatéraux avec 9 pays.

Alors que la CNUCED plaide pour que les pays en Développement concluent des accords multilatéraux sur les investissements plutôt que des accords bilatéraux (qui leur sont moins favorables), la Thaïlande veut développer ses accords bilatéraux avec le Mexique, l'Inde, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Nouvelle Zélande, le Brésil, la Russie, la Tchéquie et la Croatie. Ces pays ont été choisis car ils ne concurrencent pas les exportations thaïs et maintiennent des échanges commerciaux équilibrés avec la Thaïlande.

12/ Le Pdt de la Chambre de Commerce Internationale assure Supachai de son soutien :

R.McCormick, son Pdt, a assuré Supachai, le prochain DG de l'OMC, de l'entier soutien international du monde des affaires dans son action vers une plus grande libéralisation du commerce, mais qu'il ne faudrait pas inclure des dispositions sociales ou environnementales dans le système multilatéral afin de ne pas tomber dans le protectionnisme.

Groupe de travail « Traités internationaux ». [omc.marseille@attac.org](mailto:omc.marseille@attac.org)

## Un printemps d'action

Washington, 30 mars 2001

Les agriculteurs sèmeront cette année leurs cultures aux USA et dans l'UE avec les perspectives de prix les plus bas depuis des décennies et sans réduire l'inquiétude des consommateurs vis à vis de la sûreté alimentaire. Les bas prix agricoles sont le résultat de nos politiques agricoles en faillite: le Fair Act aux USA et la PAC dans l'UE. Aujourd'hui, les premiers bénéficiaires de ces politiques de "libéralisation" du commerce sont les firmes de commerce transnationales de céréales et les grands élevages industriels, qui prospèrent à partir des céréales à bon marché et moissonnent des profits records Ces politiques ruinent les exploitations familiales, le monde rural, et les contribuables en Europe et aux USA, car ces mêmes politiques de bas prix agricoles chassent les paysans de leur terre dans toutes les régions du monde.

"En tant que paysans, nous avons à faire aux mêmes luttes, avons les mêmes espoirs, lorsque nous cultivons le sol ou trayons nos vaches aux USA, en Europe, ou dans le Sud" a déclaré Paul Nicholson, paysan basque et leader de la CPE. Et plus loin: "Nous paysans, nous devons faire face aux mêmes politiques dévastatrices développées par un modèle industriel qui finance la surproduction et l'exportation conduisant au dumping alimentaire." De la ferme au consommateur il y a des inquiétudes croissantes concernant les technologies génétiques et leur impact sur la production alimentaire.

L'agriculture et la production alimentaire sont beaucoup plus qu'une marchandise. C'est un droit humain de base, qui mérite une considération particulière. Chaque pays/région doit être en mesure de décider de sa politique agricole et alimentaire qui réponde aux besoins alimentaires de leur population. Pour que le commerce agricole soit juste, il doit permettre la vente de tous les produits à un prix qui reflète des coûts de production durable, et doit éliminer le dumping alimentaire.

La NFFC et la CPE appellent ensemble à l'annulation de l'accord de Blair House et à l'élimination des aides directes et indirectes à l'exportation qui provoquent la surproduction. L'accord agricole actuel de l'OMC, écrit et promu par les USA et l'UE, est basé sur l'exportation/dumping, l'accès obligatoire au marché, et autorise les pays industrialisés à financer un soutien aux agriculteurs à travers la mise en place arbitraire d'un encadrement des financements dans des boîtes de couleur telles que les boîtes verte, jaune, bleue, brune. Dena Hoff, paysanne du Montana et Présidente de la task force pour le commerce de la NFFC, a déclaré: "cette politique illogique doit être remplacée par un système commercial où la souveraineté alimentaire et le commerce juste prévalent."

La NFFC et la CPE se joignent aux paysans, sans-terre, etc.. du monde entier, en tant que membres de la Via Campesina, qui manifesteront le 17 avril – journée internationale de la lutte paysanne- pour montrer la résistance mondiale grandissante contre les OGM et lancer une campagne contre le dumping alimentaire.

Cette journée d'action coïncide avec les événements à Québec autour de la rencontre ministérielle des Amériques pour le "libre-échange".



attac

Des actions locales sont prévues aux USA autour du 17 avril pour illustrer la "course vers le bas", résultat d'une extension à plus de 30 pays de l'accord en faillite de l'ALENA.

Le 17 avril, les organisations de la CPE organiseront plusieurs actions en Europe contre le dumping et les OGM. A Bruxelles, des manifestations seront organisées devant le bâtiment de l'industrie européenne des aliments du bétail et la mission du Brésil auprès de l'UE.

Pour plus d'informations, contacter:  
NFFC - National Family Farm Coalition. United States of America Tel + 202 543-5675 & email : [nffc@nffc.net](mailto:nffc@nffc.net)  
CPE at (32) 2 217 31 12 or e-mail at [cpe@cpefarmers.org](mailto:cpe@cpefarmers.org) / [www.cpefarmers.org](http://www.cpefarmers.org)

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>> (sélectionner le pays pour trouver les rendez-vous)

Mardi : ES : MADRID – FR : LOUVIERS – PARIS 15 – FOS SUR MER – VAUCLUSE – MARSEILLE – GUYANCOURT – AUTUN – PARIS 14 – PARIS 11 – NANTES – BEAUMONT SUR OISE – BRETIGNY SUR ORGE – REYRIEUX – ARRAS – FOIX

Mercredi : ES : MADRID – QC : QUEBEC – FR : QUIMPER – DOUAI – PARIS 13 – ROYAN – CLERMONT FERRAND – CONFLANS STE HONORINE – PARIS 11 – LA ROCHETTE – PARIS 19

Jeudi : ES : MADRID – FR : ST MAUR DES FOSSES – PARIS 13 – SCIENCES PO BORDEAUX – ETAMPES – MARSEILLE - ANTIBES

Vendredi : BE : BRUXELLES – QC : MONTREAL – FR : SCIENCES PO PARIS – EVREUX – CAHORS – PONTOISE – COZES – MONTREUIL – REIMS - MIGENNE